VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Succession de J. Ward Gurley. No 71 165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Bibliothèque de Lois et Meubles de Bureau.

JEUDI, le 5 mai 1904. 11 heures a.m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629 631 rue Commune. (Successeur d'Ed Curtis).

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 13 avril 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis et adressé à Sam H. Stern, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 5 mai 1904, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629 631 rue Commune—

Un lot de livres incluant les Rapports Fédéraux, les Rapports des Etats Unis et les Actes de la Louisiane, et un lot de meubles de bureau, incluant chaises, tables, bibliothèque sur pivot, typewriter, etc.

Conditions: Comptant.

Saunders & Gurley, avocats. SAM H. STERN, Encanteur.

24 av—4 mai—1 5

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur. $10,000 de bijoux, marchandises de fantaisie, ameublement, vitrines, etc. No. 72,764 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 10 mai, 1904, à 11 heures a. m., et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu sur les lieux, No 933 rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de cour signé le 27 avril 1904, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée à savoir: Le contenu entier et les installations du magasin bien connu de la "Bourgeois Optical Co". Conditions: comptant, pas de limite. JACQUES BECK receveur. Henry L. Lazarous, avocat pour le receveur.

29 avril 29—mai 1 8 10.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 1897, et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie, etc., d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John M. Kelly vs Henry Struve et als.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 17,234.—322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. A toutes les personnes intéressées dans un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 395, borné par la rue Clara, Felicity Road, les rues Willow et St Andre, et formant l'encoignure de la rue Clara et Felicity Road et mesurant 30 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur et façade au Felicity Road de 95 pieds, entre lignes parallèles. Vous êtes par le présent notifié qu'une action "in rem" contre ledit lot pour pavage en face du même lot a été enregistrée, et vous êtes appelé à comparaître et défendre ladite action dans les quinze jours à partir de cette date. En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau d'office ce 27me jour d'avril 1904. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 27av—27—mai 1 11

American Brewing Co. vs Mayer et Johns

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, situés No 612 rue Iberville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me district de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904 à 11 heures a. m., Le contenu d'une buvette, consistant en un lot de liqueurs et vins assortis, chaises, tables, poêle, faïences, miroirs, pendules, sucre, bowl, paravents et un National Cash Register, etc. —Saisie dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. CHAS. R. KENNEDY Constable. Gus Lemley, avocat pour la plaignante. 26 av—26—mai 1 5

Frank Hanratty vs William Burns.

DEUXIEME COUR DE CITE—No 1,368—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, le MERCREDI, 25me jour de mai 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de cette ville, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 124, borné par l'avenue Opelousas, la rue Verret, l'avenue Slidell et la rue Nunez. Le dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Verret sur 65 pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.—MARK A MURDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité—Walter S. Lewis, avocat pour le plaignant. 25 avril—25—mai 2 10 18 25

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville [illegible] et borné par les Avenues Pacifique et [illegible] rues Eliza et Alix; ladite portion [illegible] est composée de tout le lot No 19 et [illegible] moitié contiguë du lot No vingt dudit [illegible] mesurant quarante sept pieds [illegible] de face à l'avenue [illegible] sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

[illegible] MURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm Andrew [illegible], avocat pour le plaignant. 5 av—[illegible] 22 29—mai 5

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur à Carrollton

Dans l'affaire de Cora L. Netter vs les mineurs Gerald A. Netter et Bessie A. Netter.

No 73,139 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7me jour d'avril et signé le 13me jour d'avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° Seize lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Olive (autrefois 15me), Edinburgh et Short, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Olive, et le lot No 15 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Edinburgh. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesurant 31 pieds de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Edinburg et Short.

2° Vingt trois lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Short (autrefois 15me), Edinburg et Fern (autrefois Washington), et mesurant comme suit, à savoir: les lots 1 à 10, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Olive et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Short et Olive. Les lots No 14 à 22, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fern et Edinburg. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24, tous deux inclusivement mesurant chacun 3? pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington) sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication de façon à lier les ventes. Les actes de vente pardevant Arthur B Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double, 823 et 825 avenue Atlantique, près des bâtisses du "Southern Pacific."

Succession de Lucy Holland ou Wright, veuve de John Morrill.

No 72,265 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mars 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique et Slidell et la rue Homer, désigné comme lot No Six de l'ilet 144 sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 184? et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente deux [32'] pieds trois [3"] pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois [123'] pieds huit [8"] pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le joli cottage double Nos 823 et 825 avenue Atlantique, retiré de la banquette, avec barrière sur le devant, contenant galerie sur le devant, 5 chambres et cabinet de chaque côté, citernes et hangar et se loue à $10 par mois de chaque côté.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1904, et l'acte de vente pardevant W. J. Hennessey, notaire, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessey, avocat.

31 mars—31—av 3 10 17 24—mai 1 3

Annonce judiciaire—Terre de valeur à West Carroll—Succession de J. A. C. Wadsworth—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 48 526.

Devant être vendu à l'enchère publique, LUNDI 9 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 723 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans la paroisse Ouest Carroll, décrite comme le East 1/2 of Section 4 Township 20 N. R. 9. Conditions, comptant. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Chas. Louque, avocat. 9 av—9 16 23 30—mai 7 9

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapene, dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

[illegible] terre (No 22), dans l'ilet borné par [illegible] Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et [illegible] Bienville mesurant 30 pieds de face [illegible] rue Lapeyrouse sur 125' 11" de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur, 336 rue Carondelet.

17 av—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 64,517 Division A. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H Howard—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut, Constantinople et Marengo désigné par le numéro municipal 265 ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 24 novembre 1890, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, daté le 6 décembre 1890

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

J. J. McLoughlin avocat. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

3155-57 RUE N. REMPARTS

(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE)

—ET—

DEUX MAISONS SIMPLES.

Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE.

(ILET PIETE, DESIRE ET DAUPHINE)

A L'ENCAN

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE A MIDI,

MARDI 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Daraam, dossier No 73 073, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, si ce dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur; et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond ci dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq, de l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. Giroux, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville sous le No 35 de son livre de plans No 5 lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs

J L ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 303 rue Baronne coin Gravier.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 2416-18 Rue Melpomène.

A L'ENCAN.

Succession de Joseph C. Raymond.

No 71,930 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 28 mars 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 3 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret [autrefois Jacobs] et Terpsichore, désigné par le numéro huit, sur un plan fait par J. T. Dunbar voyer, le 11 avril 1848, et déposé en l'étude de F. Laton, anciennement un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ou sa propre ordre, et par lui ou elle endossée, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1904; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M Stafford, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

F. A. Lambert, avocat.

2 av—2 3 10 17 24—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE

1516 ARABELLA,

près de l'avenue St Charles,

ET

Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington,

UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX.

A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi,

MARDI, LE 17 MAI 1904

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D", Dossier No 72 860 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, daté et signé le 8 Avril 1904. Je vendrai la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et la bâtisse qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme ilet No 60; le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai, 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D. Pilcher, et ledit lot mesurant 45' 3" 3"' de face à la rue Arabella sur 120' de profondeur, avec une largeur dans le fond de 45' 1" 6"' et ledit lot commençant à une distance de 89' 10" 6"' de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Howard et Freret, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 20, et le dit lot mesurant 25' de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120,

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

Branch K Miller, avocat.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités (r)ésultats.

Bureau 633 Place Commerciale [illegible]

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

160 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi le 10 mai 1904 à midi—Succession d'Auguste Zauner.—No 72 943—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 8 avril 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Quatre-vingts et 80|100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, situés dans la moitié Sud du quartier Sud-Est de la section trente quatre, comté huit, rangée quatorze Est de Ste Hélène. District Méridien de la Louisiane.

2° Quatre-vingt acres de terre situés dans ladite paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, contigus à la propriété ci dessus décrite, aussi situés dans la moitié sud du quartier sud ouest de la section trente quatre comté huit, range quatorze, est du district Greensburg. Lesdits quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étendue Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant H. Garland Dupré, notaire. 20 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

J C Henriques, Esq., avocat.

10 avril—10 17 24—mai 8 9 10

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE PEREGRINO AVENDANO.

No 61,515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication, lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques, incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès, les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acheteur.

Denègre, Blair et Denègre, avocats.

10 av—10 17 24—mai 1 8 11

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Dans l'affaire de "Port Vincent Brick and Stave Company, Limited,"

La Propriété Foncière, aussi l'installation et l'équipement d'une fabrique de briques et de douves ou scierie de planches

Située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, No 72,126, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs; bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 avril 1904, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir:

PROPRIETE FONCIERE.

1° Une certaine étendue de terre située près de la ville de Port Vincent, dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, connue et décrite comme suit, à savoir: Commençant à un "iron stob" sur la rivière Amite, rive est, où les terres de A. Collins & Co sont contiguës, de là courant nord-est 46 et 36—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté vers le sud 5 et 60—100 chaînes à un "iron stob", de là sud-ouest à un "iron stob" 9 et 52—100 chaînes, de là au côté est 26 et 89—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté sud 15 et 10—100 chaînes à un "iron stob" sur la rive est de la rivière Amite, de là en remontant la rivière jusqu'à un noyer marqué d'une croix X et trois ébrèchements, de là nord est 4 et 36—100 chaînes à un cyprès avec une croix sur le même, de là du côté ouest 16 et 44—100 chaînes à un noyer avec une croix et trois ébrèchements, de là sud ouest 16 et 44—100 chaînes à un "iron stob", à la rive Est de la rivière Amite, de là en remontant la rive de la rivière Amite jusqu'au point de départ, ladite étendue de terre contenant 64 acres, plus ou moins, étant la même propriété que la non incorporée Port Vincent Brick & Stave Company, acquit de George Cambre et A's ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ladites améliorations consistant de cinq cottages, demeure et une grange.

2° Une certaine étendue de terre acquise de Henry Merritt, de Winnfield, Kansas, le 16 décembre 1889 et enregistrée dans le livre 8, pages 65, 66 et 67 le 30 novembre 1895, ladite étendue de terre contient 12 acres, plus ou moins, située dans la paroisse Livingston, Etat de la Louisiane, contiguë à la ville de Port Vincent, borné du côté est par la propriété de Chas Scivique et Charles Cambre, du côté sud par les terres de George Cambre, du côté ouest par la rivière Amite et du côté nord par la ville de Port Vincent excepté une se trouvant réservé de 50 pieds se trouvant à l'encoignure du "gin lot," connue comme l'encoignure sud est et désignée par un "iron stob," ainsi démontré dans l'acte de vente de A. Collins à Cing. le 20 janvier 1902, pardevant Jos. S. Hubert, notaire, comme étant montré dans une étendue de terre dans l'espace pour le même dans le titre, de là allant dans la direction sud ouest 50 pieds à un "iron stob" de là ouest à la rivière Amite.

Excepté une certaine étendue de terre mesurant six cent soixante seize pieds (676) de face sur quatorze cents (1400) pieds de profondeur et borné au-dessus (à l'Ouest) par des terres appartenant à T. H. Sutcliff, au-dessous (à l'Est) par des terres appartenant à Mme Louis Guitreaux et son mari, au Nord par des terres appartenant à moi-même et au Sud par la Rivière Amite.

DEPENDANCES.

3° Une installation de moulin à scie "Wheel & Make", voitures, poulies, courroies, composée de deux "Henry Distin inserting Tooth Saw".

Aussi une briqueterie et dépendances, bouilloires, planches, "cross ties", 125,000 briques, "Donkey", machines outils, rails élevés, etc., le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée

Termes et conditions—Ceci étant le deuxième et le dernier encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce que cela rapportera sur un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur, cependant, aura à déduire de son enchère et payer comptant au moment de la vente les frais et dépens de cette affaire et vente, se montant à environ $350 et taxes dues sur ladite propriété, s'élevant à $50.

L'acte de vente pardevant George Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 av—15 17 22—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato.

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lehder et als.

No 72,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien ilet No 11, maintenant ilet No 349, mesurant 33 pieds, 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato, 33 pieds 9 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4, les améliorations sont désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste Anne, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de John A. Wagner.

No 68 8?5—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 12 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D daté le 8 avril 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Ste Anne et Dumaine, désigné comme partie du lot No 16 de l'ilet 18 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire et ayant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904; dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll et Carroll, avocats.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur.

Petite bouteille.......... 25c.

Grand flacon.......... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidées Nos 70,482 et 72 872. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Phillip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E H. McCaleb, Jr avocat.

9 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bons Lots pour Construire,

Rue Baudin, entre les rues Télémaque et D Hémécourt.

Succession de Henry Slater

No 73,052 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet— JEUDI le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1904, de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Télémaque, D Hémécourt et Gênois, désignés par les Nos 23 et 24, sur un devis par J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, daté le 8 juillet 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 16 juillet 1873, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Conditions—1|2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904

L'acte de vente pardevant Valentine J. Steintz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Geo. J. Untereiner, avocat.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MICHEL MOSES.

No 72,893—Cour Civile de District, Div. C.

PROPRIETE DU DEUXIEME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 12 mai 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 31 mars 1904 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc. située dans le Deuxième District de cette ville, ilet 313 borné par les rues St Philippe, Dumaine, N Rocheblave et N. Tonti, formant l'encoignure des rues St Philippe et N. Rocheblave mesurant 4? pieds ? pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, et 49 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond 87 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à la rue N. Rocheblave, et 87 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Tonti, plus ou moins. Ladite portion de terre est maintenant désignée comme lot 5 sur la liste d'assessments

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, à option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit d'un an, comme représenté par un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur, du prix d'achat, le jour de la vente, et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, aux frais de l'acquéreur. Wm B Ker, avocat.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

THE MONONGAHELA RIVER

Consolidated

COAL & COKE CO

PAUL M SCHNEIDAU, Agent,

Nouvelle Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail.

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet,

PHONE 376.

Dry Dock à Alger, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983; rue Quartier, entre Decatur et Chartres Phone 4338.

13 sept—8m—dim mar jeu

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Mardi, le 17 mai 190[4]

Succession de John Strat[...]

No 72,367—Cour Civile de District [pour] la paroisse d'Orléans—Div. D.

La Plus Grande O[c]casion d'Acquér[ir]

LES

Propriétés de Pl[us] Grandes Valeur

—DU—

DISTRICT 'TENDERLO[IN]'

Nos 213-15 rue N. Bassin [...] rues Iberville et Bienville.

Louée $150.00 par mois.

Nos 1211-13 rue Iberville (entre) rues Bassin et Franklin).

Louée pour environ $125.00 par m[ois].

L'encoignure des rues Ibervil[le] Franklin, bornée par les ru[es] Bienville et Bassin.

Louée pour environ $125.00 par m[ois].

La propriété ci-dessus est co[nnue] comme 1215-19 Iberville et 206-08 Franklin.

Si vous désirez un Revenu, c[omme] un Placement en Propr[iétés] Foncières, vous feriez bi[en de] vous renseigner au sujet [des] Propriétés ci-dessus

A la Bourse des Propr[iétés] Foncières, No 311 ru[e] Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encan[teur], No 846 rue Commune—MARDI, [17] mai 1904 — En vertu d'un ordre [de la] Cour Civile de District pour la p[aroisse] d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. S[ommerville], juge, daté et signé le 1? avril et à moi adressé, il sera offert en ven[te à la] Bourse des Propriétés Foncières, No 3[11 rue] Baronne, la propriété ci après décrite [à sa]voir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes y [appar]tenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, Franklin et Bienville, désigné comme lot [illegible] sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 1? mars 19[04].

D'après ledit plan ledit lot de terre mesure 32' de face à la rue Bassin [illegible] de 83' 4" et 6"' entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le [Deuxième] District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville [illegible] Bassin, Franklin et Bienville, comme le lot No 3, sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté [illegible] mars 1904.

D'après ledit plan ou devis, ledit lot de terre mesurant 27' [illegible] de face à la rue Iberville (anciennement Douane), [sur une] profondeur sur la ligne [illegible] 41' 8" et une profondeur sur la ligne près de la rue Bassin, de 4? 5" [illegible] largeur dans le fond de 1?' 6" et de [illegible]

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon dépendant, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par Iberville (anciennement Douane), [illegible] Franklin et Bienville, comme lot numéro [illegible] sur plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904

D'après ledit plan ledit lot de terre mesure 24' 10" et 2"' de face à la rue Iberville (anciennement Douane) sur une profondeur [illegible] à la rue Franklin de 106' 6" et 7"' [illegible] première profondeur sur l'autre ligne de 41' 6" 0"', de là s'élargissant [illegible] ligne interrompue 18' 9" 3"' 4" 5" et 9' 4" et 6"' et de là une [illegible] profondeur de 32' 1" et 7"', quand [illegible] s'élargit 2' 0" et a une troisième profondeur de 32' [illegible] largeur sur la ligne du 41' 6" et 6"'.

Ledit plan d'Edgar Pilié, voyer, [illegible] propriétés ci-dessus décrites est annexé à un inventaire fait par Robert J. Maloney, notaire public, dans la succession ci-dessus mars 1904, et peut être inspecté au dit notaire, No 137 rue Carondelet [illegible] Court).

Conditions—Un moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en crédit d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, [la] portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui [illegible] portant [illegible] pour cent d'intérêt par an de la date de la [vente jus]qu'au paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la [propriété] vendue, avec le pacte de non [aliénando] et toutes les autres clauses [de] sécurité 5 pour cent honoraires [d'avocat en] cas de procès; ladite propriété [devant être] assurée et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1904; les actes devant être passés pardevant Robert [Ma]loney, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur No 846 rue Commune.

N. B.—Un dépôt de 10 0|0 doit être [fait au] moment de l'adjudication par l'acquéreur.

Robert J. Maloney, M. & Newhauser, avocats.

16avril—16 17 24—mai 1 8 15 17

F. A. ANDRIEU

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

628 rue Gravier